

Histoire de Bruxelles

Notes de cours

Ces notes tirent leur origine du cours d'Histoire de Bruxelles donné successivement par Jean Heyblom puis par Brigitte Twyffels aux étudiants de la section Guides touristiques de l'Institut de promotion sociale Roger Lambion (Campus du CERIA)

Introduction

Le site naturel de Bruxelles

" Une petite rivière coulant du sud vers le nord, une large vallée alluvionnaire marécageuse à 17 mètres d'altitude aux versants asymétriques, une pente douce vers l'ouest (65 mètres d'altitude), une pente abrupte vers l'est (90 mètres d'altitude), tel est le site primitif de Bruxelles.

[...] Cette plaine qui occupe les deux tiers du territoire de la ville est vulnérable: des terrains marécageux (qui ont laissé des traces dans la toponymie et notamment dans le nom de la ville) sont fréquemment inondés par des crues violentes; seule y échappe la partie orientale qui domine le site, et c'est là précisément que se trouveront le palais ducal, les hôtels aristocratiques et la collégiale Saints-Michel-et-Gudule.

[...] Trois ruisseaux presque parallèles dévalent de l'est de la ville pour rejoindre la Senne dans l'agglomération : le Savelbeek (= Rollebeek), le Smaelbeek et le Coperbeek qui dégagent deux dénivellations, le Coudenberg et le Treurenberg. De ce côté-là, les rues seront raides et porteront des noms significatifs: rues Montagne de la Cour, Montagne de l'Oratoire, Montagne aux Herbes Potagères, Montagne du Parc, de la Montagne et aujourd'hui le Mont des Arts.

Sortie de la ville, la Senne au cours désormais unique reçoit sur sa rive droite deux affluents importants issus de la forêt de Soignes: le Maelbeek, régulé depuis Ixelles en passant par Etterbeek, Saint-Josse-ten-Noode et Schaerbeek par une vingtaine d'étangs et la Woluwe dont les flots sont retenus de place en place par des pièces d'eau.

Si la Senne fournira à Bruxelles une importante force motrice, les multiples petits ruisseaux urbains doteront la ville d'eau potable et de moyens d'évacuer les déchets. La faible pente de la vallée de la Senne constituera un facteur très favorable au creusement d'un cours d'eau artificiel, le canal de Willebroek - localité où ce dernier rejoint le Rupel, affluent de l'Escaut, voie fluviale vers Anvers et la mer."

Extrait de J.-M. Duvosquel, in *Bruxelles*, Fonds Mercator, Anvers, 2000 p.146

Sur la carte de Jacques de Deventer le plan de la ville et de ses environs, levé sur le terrain par l'auteur vers 1550-1554, est replacé dans l'environnement naturel de la vallée de la Senne. Le cours principal de la rivière franchit la seconde enceinte (14^e siècle) au sud-ouest, à la Grande Ecluse, entre les portes de Hal et d'Anderlecht, tandis que la Senne de Ransfort pénètre en ville entre les portes d'Anderlecht et de Flandre, laissant derrière elle une série d'étangs à Anderlecht. Les bras de la Senne forment plusieurs îles, dont l'île Saint-Géry - point de départ de la navigation - et arrosent les fossés de la première et de la seconde enceinte (à l'exception du côté est). La zone en vert correspond à la zone inondable. Ces divers bras ont pu au cours du temps subir des aménagements artificiels parmi lesquels la création de certaines de ces îles (voir l'ouvrage de Chloé Deligne, *Bruxelles et sa rivière. Genèse d'un territoire urbain (12^e-18^e siècle)*, Brepols, 2003)

Si l'on examine sur une carte hydrographique le cours de la Senne dans le centre de Bruxelles-Ville, on constate, comme dit plus haut, que trois petits affluents dévalaient de l'est pour rejoindre celui-ci :

- Le Rollebeek (Santbeek ou Savelbeek) qui prenait sa source au Petit Sablon-Grand Sablon, suivait les rues de Rollebeek, des Alexiens, des Bogards, pour se jeter dans la Senne à hauteur de la place Fontainas actuelle.
- Le Smaelbeek, issu du Ruysbroeck, suivait la rue du même nom, traversait la place de la Justice, prenait les rues de l'Hôpital, Duquesnoy, de l'Homme Chrétien, du Marché aux Fromages, des Brasseurs, de l'Amigo et des Pierres pour achever sa course dans la Senne.
- Le Coperbeek venait de la porte de Namur vers la rue des Sols, puis longeait la rue du Marché aux Herbes lui donnant son cours sinueux, prenait le nom de Spiegelbeek , arrivait au Marché aux Poulets, passait derrière l'église Saint-Nicolas , prenait le nom de Scoenbeek pour se jeter dans la Senne à hauteur de la Bourse.

Chapitre 1 : Bruxelles du village à la ville constituée (du 10^e siècle à la fin du 14^e siècle).

1. Synthèse

Bruxelles doit sa naissance à la conjonction de facteurs géographiques, politiques et économiques (...). Géographiquement, une plaine d'alluvions ceinturée par deux versants, l'un abrupt, l'autre doux, d'orientation sud-sud-est - nord-nord-ouest, avait été aménagée par l'érosion d'une rivière impétueuse, la Senne, qui cessait d'être navigable au cœur même de la future ville médiévale (...) : le site détermina les hommes, à tout le moins dès l'époque mérovingienne, à élire pour habitat le haut de la colline; lors de la christianisation du pagus Brabantensis, à la fin du 7^e siècle, ils y érigèrent [probablement] le premier oratoire dédié à l'archange Michel.

Politiquement, un heureux concours de circonstances pourvut Charles de France, frère de Lothaire, roi de France, du duché de Basse-Lotharingie. Le jeune prince reçut celui-ci en fief de l'empereur Otton II, en 977. [Selon la tradition], il choisit de se fortifier dans les îles de la Senne. Les constructions militaires de la zone marécageuse [ont pu donner] naissance à un débarcadère, à un port, à un marché (future Grand-Place), à une église des marchands, celle de Saint-Nicolas, proche de la chapelle (...) où était vénéré saint Géry, évêque de Cambrai. Elles furent [peut-être] aussi à l'origine du nom de la future ville (Bruoc : « marais » ; sella: « habitation »). [A moins que œ ne soit au Broekbeek, affluent anderlechtois de la Senne, que Bruxelles doive son nom].

[Si l'on ignore encore à peu près tout des origines précises de la cité, il faut remarquer sa situation stratégique, aux marches de l'Empire germanique, non loin du puissant comté de Flandre qui relève du royaume de France.] Dès le début du 11^e siècle, les terres bruxelloises appartiennent à la famille des comtes de Louvain, qui héritent du duché de Basse-Lotharingie bientôt rebaptisé duché de Brabant. C'est seulement au 14^e siècle que Bruxelles [acquiesça définitivement] sa situation privilégiée [qu'elle disputait à Louvain] - elle le dut à la présence fréquente du duc de Brabant - et devint en réalité la capitale d'une riche principauté.

Economiquement, enfin, le site marquait la rencontre de la Senne avec une voie commerciale, nord-sud reliant Nivelles à Anvers, qui au 10^e siècle était en plein devenir. [Les riches terres brabançonnaises étaient favorables à la culture et à l'élevage, la présence de la giboyeuse forêt de Soignes permettait en outre l'approvisionnement aisé en bois de construction et de chauffage.]

Une petite localité se forma donc et grandit. Aux environs de [1200, voire dans le courant du 13^e s.], elle assurait elle-même sa protection par la construction d'un rempart exceptionnellement grand. (...) Entre-temps, la ville s'était donné des assises sociales: les familles possédantes, logées dans des habitations en pierres, avaient formé sept lignages. Ceux-ci se firent un monopole des fonctions administratives de la cité: échevins, membres de la gilde drapière. Ils accaparèrent aussi les charges nouvelles du 14^e siècle: secrétaires, receveurs, proviseurs des hospices patriciens. Sous eux, une plèbe politiquement impuissante, quelquefois séditeuse (révolte des foulons en 1280), liée à toutes les factions (1303-1306), et de plus en plus marquée par une organisation corporative.

L'activité marchande se développa aux 13^e et 14^e siècles à la faveur de la mise en place d'un tout nouveau réseau de voies terrestres, d'orientation est-ouest. Ce dernier permit d'accroître les débouchés de l'industrie de draps, jusqu'alors vendus dans la halle construite par les soins du duc ou exportés au loin, à Venise en 1265, aux foires de Champagne en 1283, à Paris et dans le sud de l'Italie au début du 14^e siècle. Dès le milieu de ce siècle, la ville, enrichie, construisit sa propre halle et réussit à fabriquer de plus belles étoffes, recherchées par les cours royales, princières et pontificale.

L'économie locale prospérait, elle, dans de modestes marchés (au beurre, aux fromages, aux souliers) ou dans des rues spécialisées dont celles des Bouchers ou des Eperonniers rappellent le souvenir. Après l'édification de la halle aux draps, le développement urbain fut matérialisé par une enceinte englobant les campagnes urbanisées et mal défendues.

Extrait de Mina Martens, notice « Bruxelles », dans *l'Encyclopédie*

Universalis.

2 Les origines

a) Une origine légendaire

Une ancienne légende nous transporte aux origines mêmes de la ville. Dans le vaste marécage où fleurit l'iris, aujourd'hui emblème de la Région bruxelloise, la Senne, au cours lent et au débit irrégulier, se divise en bras formant des îles dont la plus grande est le point ultime de la navigation vers l'amont. Un dragon désole la contrée et terrorise les habitants. Dépêché sur les lieux, saint Géry, évêque de Cambrai, tue le monstre et édifie, sur la Grande Ile, l'oratoire qui sera placé sous son patronage.

Ce récit s'apparente à des dizaines d'autres qui content la fondation de villes. Il présente les éléments caractéristiques d'un mythe largement répandu, celui du héros combattant un dragon - souvent un monstre reptilien, gardien des eaux et donc de la vie ou de la survie. Cette lutte tant matérielle que spirituelle, intégrée à la vie de nombreux saints, devient celle du Bien contre le Mal, de l'homme de Dieu contre le démon ou les divinités païennes.

Dans l'iconographie, le dragon est l'attribut habituel de saint Géry. Il apparaît en filigrane, dès la première *Vita*, Géry anéantit les idoles et le temple gallo-romain du Mont-des-Bœufs près de Cambrai. Et même si les textes hagiographiques ne mentionnent jamais le passage de l'évêque dans la région bruxelloise, à la fin du Moyen Age, les habitants de la ville le tiennent pour leur évangelisateur: un tableau conservé au Rijksmuseum d'Amsterdam - *la pseudo-idolâtrie du Roi Salomon* - peint par un artiste brabançon vers 1480, commémore ses premières démarches dans un Bruxelles où triomphe encore le culte des idoles.

Saint Géry né vers 540 à Carignan (Luxembourg), fut évêque de Cambrai et d'Arras (585-587). Il mourut à Cambrai vers 625-630. La légende attribue à saint Géry, en plus du mérite d'avoir miraculeusement débarrassé le territoire bruxellois d'un dragon, la construction d'une chapelle, premier sanctuaire chrétien de la cité. La même idée - le dragon en moins - a été associée à Vindicien, autre évêque de Cambrai, censé avoir bâti le premier oratoire dédié à saint Michel à la fin du VIIe siècle

b) Les autres mentions

Vers 695, une localité, appelée Brosella, indiquée par un chroniqueur anonyme du XIe s. semble désigner Bruxelles. Le texte prétend que saint Vindicien s'est fait transporter de ce lieu à son diocèse de Cambrai. Si l'on suit cette source - tardive! - la petite localité se situait à mi-hauteur de la colline consacrée à saint Michel, hors de la zone des inondations, à l'emplacement approximatif de l'actuelle cathédrale. Notons que sur le plan religieux, Bruxelles fait partie de l'évêché de Cambrai jusqu'au milieu du XVIe siècle; suite à la réforme des évêchés décidée par Philippe II, elle dépendra ensuite de l'archevêché de Malines.

En 966, le nom de Bruocsella est indiqué dans un diplôme de l'empereur Otton Ier le Grand. L'acte parle d'une donation d'un prêtre nommé Regennaldus à l'abbaye de Nivelles. On y reconnaît Bruxelles: *stadium unum in BRUOCSELLA super fluvium Brana mansas septem ecclesiam matriciam silvam et prata*. Que faut-il entendre par stadium : marché ? lieu d'étape ? fonds de terre ? Il s'agit probablement d'un marché domanial de l'abbaye de Nivelles antérieur au forum (Grand-Place) et que l'on situerait à l'emplacement de la Bourse actuelle. Ce document révèle simplement l'existence d'un lieu habité appelé *Bruocsella*, situé sur la Senne (Brana).

c) La tradition de la fondation de Bruxelles par Charles de France (979)

1) L'île Saint-Géry et le castrum selon la tradition

En 977, Otton II confie le comté d'Uccle (ou de Bruxelles ?) au Carolingien Charles de France et le nomme en plus duc de Basse-Lotharingie. Charles de France est le fils puîné du roi de Francie Occidentale Louis IV d'Outremer (921-954). Exilé par son frère Lothaire devenu roi (954-986), il prend le parti d'Otton II, empereur d'Allemagne.

Selon la tradition, Charles fait construire un castrum à Bruxelles qui devint le centre militaire du comté. Il pense protéger la frontière ouest de ses terres contre les tentatives d'invasion du comte de Flandre. Le site est propice à la défense (marécages, bras de rivière). Charles entre en conflit avec Hugues Capet (987) car il se considère comme l'héritier de son neveu, Louis V le Fainéant (986-987), mort sans enfant et dernier Carolingien à régner. Il est défait par le Capétien en 991 aux environs de Laon et meurt en captivité en 1001.

Aux dires des partisans de la thèse de la fondation de Bruxelles par Charles de France, le castrum se composait de :

- la Grande Ile : - habitation du duc
 - chapelle Saint-Géry où étaient conservées les reliques de sainte Gudule installées à l'initiative de Charles de France
 - des habitations pour les gens de la suite, serviteurs et hommes d'armes
 - des entrepôts
- un castellum sur la rive droite, sorte de tête de pont constituée par un mur édifié à proximité de la Grand-Place
 - (vestiges dans les sous-sol de la rue au Beurre)

L'accès du castrum était possible par trois ponts: le pont des Juifs, le pont du Miroir et le pont de la Carpe. Un moulin banal se trouvait dans la petite île au nord du castrum. Un petit marché domanial fonctionnait sur l'emplacement de la Bourse actuelle. A la pointe nord de la petite île, il y avait le portus de Bruxelles, terminus de la navigation vers l'amont.

2) Critiques de cette thèse traditionnelle

a) Charles de France comme fondateur de Bruxelles

La théorie de la fondation de Bruxelles par Charles de France a été défendue par Mina Martens dans sa monographie consacrée en 1979 à l'histoire de la ville. La fondation de la capitale belge par un « francophone » laisse supposer son bilinguisme dès l'origine par la présence de la cour du jeune prince français et d'artisans venus dans son sillage... L'histoire est sans cesse réécrite. Ce travail n'est jamais neutre et reflète les conceptions politiques ou idéologiques des historiens.

L'idée de la création de Bruxelles par Charles de France, appelé aussi le dernier prince carolingien, pose problème. La tradition est rapportée par des chroniqueurs de l'époque bourguignonne puis reprise par d'autres comme un fait avéré. Pourquoi a-t-on attaché autant d'importance au duc Charles si longtemps (450 ans !) après son décès ?

Les chroniqueurs des différents pays bourguignons se sont efforcés d'illustrer l'importance de leur propre pays en liant leur prince à la lignée carolingienne. Ainsi les Flamands font-ils cette démonstration par Baudouin, fondateur de la dynastie comtale, marié à une arrière-petite-fille de Charlemagne. Les Brabançons n'ont pas voulu être en reste ! Charles de France est le dernier descendant en ligne masculine de l'empereur. Il aura un fils, Otton, qui héritera de ses possessions mais mourra, en 1005, sans descendance. Par la fille de Charles, Gerberge, qui a épousé Lambert de Louvain (mort en 1015) et qui lui a transmis l'héritage de son frère, les ducs de Brabant paraissent plus que quiconque les héritiers de la tradition carolingienne !

En réalité, Otton n'a pas hérité du titre de son père. Ce titre de duc de Basse-Lotharingie ne sera donné à la maison de Louvain qu'en 1106, à Godefroid Ier dit le Barbu qui en recevant cette dignité acquiert le marquisat d'Anvers. En 1190, Henri Ier sera le dernier à le porter et le premier à utiliser le titre de duc de Brabant. Cette année-là, le duché de Basse-Lotharingie fut démembré avec l'élévation de Baudouin V de Hainaut au marquisat de Namur et au rang de prince d'Empire, ce que contesta Henri Ier en faisant valoir qu'on ne pouvait établir de prince dans son duché du Lothier (= Basse-Lotharingie). Le duché fut liquidé et le titre associé abandonné; l'exercice du pouvoir ducal fut dès lors limité aux territoires brabançons.

A l'époque bourguignonne, Bruxelles apparaît comme la première ville du duché de Brabant ; il paraît important de lui donner une origine illustre: devoir son existence au dernier prince carolingien l'auréole sans conteste de prestige. Mais le duc de Basse-Lotharingie a-t-il jamais mis un pied en terre bruxelloise ? Et a fortiori bâti un castrum au milieu de marais, alors qu'il y a des collines jouxtant le site régulièrement inondé ? (Ce serait une première dans l'histoire médiévale !) Il n'y a aucune preuve, ni dans les textes, ni dans le sous-sol du cœur de Bruxelles, de l'existence du fameux castrum.

b) Le problème de la paroisse primitive

Georges Despy a mis en pièces l'idée d'une chapelle castrale dédiée à saint Géry et d'une église principale consacrée à saint Michel, ce qui faisait de l'église Saint-Michel la première paroisse de Bruxelles. Pour cet historien, Bruxelles serait en fait un hameau dans le domaine de Molenbeek doté, au début du 11^e siècle, d'une petite église vouée à l'évêque de Cambrai. La plus ancienne paroisse serait donc Saint-Géry. Rien n'atteste qu'il y eut à l'origine une chapelle annexée à un ancien château fortifié dans un petit îlot ! Le seul château dont l'existence est indiscutable est celui du Coudenberg, érigé dans la seconde moitié du 11^e siècle. Il paraît donc erroné de considérer que Bruxelles doit son existence à son rôle de place forte, aux marches de l'Empire germanique, ou que sa première fonction ait été militaire. Quant à la date de fondation - 979 -, on sait qu'elle a été retenue pour des raisons politiques et pratiques lorsqu'on envisageait de fêter le millénaire de Bruxelles.

Bruxelles était-elle au départ un simple hameau de Molenbeek ? Les historiens Chloé Deligne et Paulo Charruadas ont démontré que cette hypothèse était improbable. Bruxelles fut peut-être d'abord un hameau d'Anderlecht voire un petit village qui se serait développé dans une sorte de no man's land au milieu de domaines existants. Le problème des origines reste entier, Bruxelles n'émerge des brumes de l'histoire qu'au 11^e s., avec une activité de transbordement de marchandises et un atelier monétaire.

3) Le portus et la ville naissante (1050-1200)

a. Le portus

La thèse de doctorat de Chloé Deligne, publiée en 2003, donne pour origine à Bruxelles un hameau situé sur le Broekbeek, affluent de la Senne venant d'Anderlecht. Selon l'historienne, le développement de Bruxelles - qui devrait son nom à la « rivière du marais » - est lié à la maîtrise de l'eau.

Résumons cette théorie :

- 10^e siècle : le hameau Broekzele (Broek < Broekbeek, la rivière du marais; zele = habitat) voit le jour au confluent du Broekbeek et de la Senne.

-1050 : Selon un document d'archives connu sous le nom de donation d'Angèle, le pont des bateaux (dit aussi pont Sainte-Othèle) permettait le chargement des barques. Il servait au transbordement de produits agricoles que le domaine de Leeuw-Saint-Pierre faisait parvenir par voie fluviale à l'église Saint-Pierre de Cologne: *pons Senne in Brosele (...) de ponte sublevatur asser unus ut per pontem grana transfundantur in navim.* Le texte a été rédigé vers 1050. Il nous apprend que l'activité portuaire dépendait initialement de l'économie agricole régionale. L'activité du portus était suffisamment importante pour que le comte de Louvain Lambert 1^{er} y crée un atelier monétaire au début du 11^e s.

-1000-1080: fondation de l'église Saint-Géry, transfert des reliques de sainte Gudule dans cette église puis à la collégiale Saint-Michel; construction d'un château sur le Coudenberg.

-1080-1150: le Broekbeek est canalisé pour alimenter des moulins à eau, le cours de la Senne est rectifié en aval et un quartier voué au commerce se développe autour de la chapelle Saint-Nicolas nouvellement édifiée.

-1150-1260: de nouveaux travaux hydrauliques donnent naissance à la Grande Ile (site de l'actuelle place Saint-Géry) et à la Petite Ile (actuelle place Fontainas), le centre commercial se concentre autour du *Nedermerct* (ou *Nedermarkt* = Marché inférieur), l'actuelle Grand-Place; des portes sont érigées sur les voies d'accès et reliées par des murailles à partir de 1230.

Remarque: la date de construction de la première enceinte de pierre est sans cesse reculée suite aux fouilles archéologiques. Il n'est pas exclu que Bruxelles ait compté trois et non deux enceintes: de la plus ancienne, d'un périmètre nettement moindre que celle qui nous est connue par les anciens plans de la ville, subsisteraient encore des vestiges dans les caves d'une maison de la rue au Beurre. A moins que ce soit des vestiges d'un ancien steen, habitation de pierre des premiers notables de Bruxelles, en l'occurrence celui de la famille Serhuyghskint < descendance du sire Hugues.

b. Le château du Coudenberg (milieu 11^e siècle)

Vers le milieu du XI^e siècle, un château est érigé sur le Coudenberg (place Royale) probablement sous l'action de Lambert II Baldéric (1041-1062). Près du château du comte s'élevait la chapelle Saint-Jacques. Le château fut rebâti au 14^e s, puis agrandi (notamment la Magna Aula) et réaménagé au 15^e s. sous Philippe le Bon. Une nouvelle chapelle fut construite sur l'emplacement de l'ancienne sous Charles-Quint. Près du château, séparé de celui-ci par le Borgendael (vallon du Borg), se dressait la résidence du châtelain de Bruxelles, officier du comte de Louvain, puis du duc de Brabant, qui exerçait les pouvoirs du prince en son absence. Des vestiges du château sont visibles sous la place Royale, appelée jadis place des Bailles (balie = balustrade).

Des événements historiques célèbres se déroulèrent au château du Coudenberg : l'abdication de Charles Quint en 1555 (dans la Magna Aula) et la requête adressée par les confédérés à Marguerite de Parme (1566). Un incendie détruisit le palais en 1731.

c. La construction de la première église des Saints-Michel-et-Gudule (milieu 11^e s.)

Lambert II Balderic fit édifier une église sur le mont Saint-Michel (appelé plus tard Treurenberg = mont des Pleurs) peut-être à l'emplacement d'une chapelle du même nom. Il la dota d'un chapitre de douze chanoines et y fit transférer les reliques de sainte Gudule conservées jusqu'alors dans l'église Saint-Géry. Ainsi la collégiale fut consacrée à la fois au culte de l'archange et à celui de Gudule.

Selon la tradition, Gudule était la fille de Witgérus comte d'Austrasie et d'Amelberge (vénérée à Maubeuge). Elle vécut entre 625 et 712 durant « le siècle des saints ». Une légende en fait la nièce de Pépin de Landen, maire du Palais d'Austrasie. Sa marraine, dit-on, était sainte Gertrude, abbesse de Nivelles. Celle-ci éleva la future sainte jusqu'à l'âge de douze ans. Gudule mourut à Ham (Moorsel près d'Alost) dont elle était châtelaine. Sa vie édifiante est illuminée par une longue suite de miracles. Au cours du 9^e siècle, la châsse de la sainte fut mise en sécurité à Chèvremont, ensuite ramenée à Moorsel (902), puis transférée à Bruxelles, à Saint-Géry, puis à Saint-Michel. La châsse sera profanée en 1568 et les reliques, éparpillées, disparurent à jamais.

Une légende veut que, lors du transfert des reliques vers la collégiale, les femmes du quartier Saint-Géry, mécontentes de ce changement, coupèrent des roseaux et en frappèrent les soldats de l'escorte. Cette conduite explique que, jusqu'au 18^e s., on suspendait des roseaux et une paire de culottes aux fenêtres des habitations du quartier à la date anniversaire de la translation (au mois de novembre). La tradition est représentée dans la décoration d'un surtout de table en bronze argenté (1891) se trouvant dans la salle Maximilienne à l'Hôtel de Ville.

Revenons à l'histoire de la collégiale qui sera élevée au rang de cathédrale en 1961. L'édifice roman brûla en 1072 et connut un premier relèvement. La construction actuelle fut entreprise peu après 1220 ; elle dura trois siècles, ce qui explique la diversité des styles: romano-ogival, ogival primaire, secondaire et tertiaire.

d. Bruxelles, centre marchand

Au tournant du 12^e siècle, Bruxelles n'a pas encore perdu tout caractère rural malgré la formation des trois petits noyaux urbains (portus - château - collégiale). Des prés et des champs subsisteront longtemps au milieu des habitations en bois ou en torchis. Les familles patriciennes habitent des steenen (un steen est une solide demeure en pierres, dotée d'un système défensif avec créneaux et fossé). Il y en avait environ une douzaine. Des noms de rues rappellent leur existence : rues Plattesteen, des Pierres (Steenstraat - rue du Steen), Cantersteen (steen du chantre de Sainte-Gudule).

Jusqu'au 12^e s., on ne peut pas encore parler de « ville » pour Bruxelles ; l'activité économique qui y prédomine est l'agriculture. Sans doute y a-t-il déjà à proximité du marché domaniale et du port quelques marchands ou artisans spécialisés, mais rien qui corresponde à une réelle fonction économique marchande : les échanges sont encore essentiellement agricoles et locaux. Dans la première moitié du 12^e

siècle, des changements s'amorcent avec la naissance d'un village qui formera le remuant quartier des ouvriers du drap, à proximité de Notre-Dame de la Chapelle et le développement du quartier marchand de Saint-Nicolas. Bruxelles devient un territoire juridiquement différent des campagnes vers 1135. Ses habitants reconnus « bourgeois » ne peuvent être jugés que par des échevins bruxellois, nommés par le duc de Basse-Lotharingie (par la suite, duc de Brabant).

D'une manière générale, en Occident, la fin du 11^e s. et surtout le 12^e s. voient reprendre le grand commerce, tombé en stagnation après la division de l'empire carolingien. Ce phénomène s'avère déterminant pour Bruxelles tout comme pour d'autres villes telles que Gand, Bruges, Louvain, Liège. Dès le 11^e s., une route nord-sud atteignait Anvers, débouché naturel sur l'Escaut pour Bruxelles comme pour Louvain, Malines, Aarschot, Diest, Vilvorde et Lierre, mais aussi pour Nivelles. Bruxelles est de plus située précisément là où la navigation vers le sud cesse sur la Senne.

Mais c'est un axe routier est-ouest qui va assurer l'essor de la cité. Au 12^e siècle, des échanges nombreux et suivis se font entre la vallée rhénane et Bruges, bientôt port européen. La route Bruges-Cologne devient un axe économique de première importance. Les marchands qui suivent cette route qui passe légèrement au nord de la ville se détournent de leur chemin pour y faire étape, sachant qu'ils vont trouver sécurité et clientèle dans la petite cité.

Ainsi, en dehors du quartier Saint-Géry, mais aussi du centre politique sur le Coudenberg et du noyau religieux que constitue la collégiale Saints-Michel-et-Gudule, se forme peu à peu un noyau marchand appelé à devenir très important et situé à proximité du pont et du port : le marché (forum). En effet, les marchands qui empruntent la route Bruges-Cologne, arrivant d'Evere par un vieux chemin d'origine romaine (chaussée de Haecht), pénètrent dans la ville par la rue Notre-Dame aux Neiges (aujourd'hui disparue), arrivent au mont Saint-Michel, suivent les rues de la Montagne, Marché-aux-Herbes, Marché-aux-Poulets, Sainte-Catherine, de Flandre. Ce chemin, après avoir été pavé reçoit le nom de « Steenweg = (la Chaussée) ».

C'est donc tout logiquement le long de cette voie que naquit le Nedermerct (= marché bas, par opposition au marché haut, situé à hauteur de la halle aux blés) mentionné dès 1174 dans une bulle du pape Alexandre III. Ce marché - la future Grand-Place - est situé en partie sur un ancien marais asséché et, à la fin du 12^e siècle, le niveau du sol était inférieur d'environ 1,20 m à celui que nous connaissons. Cet endroit va devenir le centre économique de la ville, car tout autour sont créés par la suite d'autres marchés (aux Herbes, aux Poulets, aux Fromages, etc.) et des halles. C'est le long de cette voie que se fixent nombre de marchands et d'artisans.

Le marché a joué pour Bruxelles le rôle de l'Agora à Athènes ou du Forum à Rome: lieu d'assemblée politique, lieu de justice, centre de la vie économique, théâtre de réjouissances publiques.

e. Eglises et hôpitaux

L'accroissement de la population est attesté par la multiplication des églises et des établissements de bienfaisance. Rappelons l'existence de l'église Saint-Géry (d'abord romane, puis rebâtie en style ogival au 14^e s., démolie sous le régime français en 1799) dans la Grande Ile, celle de l'église collégiale des Saints-Michel-et-Gudule, enfin celle de l'église Saint-Nicolas (le « bon saint » est avant tout patron des marchands et des bateliers), bâtie près du marché et tirant son origine d'une chapelle du 11^e s. ou du 12^e s. Un hospice Saint-Nicolas est construit à proximité.

Au 12^e s. sont également érigés l'église Notre-Dame de la Chapelle (en dehors de la première enceinte) qui tire son origine d'une chapelle fondée en 1134 par Godefroid Ier le Barbu (d'abord chapelle romane, un sanctuaire plus vaste fut élevé en 1220 lequel, incendié en 1405, fut réédifié en style ogival dans le courant du 15^e s.) et l'hôpital du Saint-Esprit, rebaptisé en 1204 hôpital Saint-Jean, situé à front de la place Saint-Jean. A cet endroit on bâtit, au 12^e s., une église de style ogival primaire qui sera démolie en 1846, en même temps que l'Hôpital auquel elle était rattachée (cf. rue de l'Hôpital). La léproserie Saint-Pierre est installée dès le 12^e s. à l'emplacement de l'actuel hôpital Saint-Pierre, en dehors de la première enceinte.

Il faut encore mentionner la chapelle Saint-Jacques du château du Coudenberg dont l'importance va croître avec l'établissement du duc de Brabant au Coudenberg. Henri III, duc de 1248 à 1261, y réunit la cour et y accueille les souverains étrangers lorsqu'il intervient comme arbitre dans des conflits extradynastiques, comme celui qui oppose les Dampierre et les d'Avesnes où intervient le roi de France Louis IX. Jean Ier, vainqueur de la bataille de Woeringen en 1288 - dont l'enjeu était le contrôle de la route marchande depuis le Limbourg jusqu'à Bruxelles - fils cadet et successeur d'Henri III, fait du Coudenberg sa résidence favorite. Son fils Jean II est enterré non à Louvain, mais dans la collégiale Saint-Michel. Bruxelles commence donc à prendre le pas sur Louvain dans la seconde moitié du 13^e siècle.

f. Vestiges romans : le style roman à Bruxelles

Aucun édifice du 11^e s. ou du 12^e s. ne subsiste dans la capitale. Seuls les vestiges romans résultant des fouilles archéologiques sous la nef de la cathédrale remontent à cette époque. A partir du 13^e s., les églises construites à la période romane furent réédifiées, avec des proportions plus vastes et dans le style romano-ogival ou ogival.

A l'extérieur de Bruxelles-Ville, on peut néanmoins voir quelques beaux témoins de l'art roman :

- la crypte de Saint-Guidon, à Anderlecht (fin 11^e s.)
- l'église Saint-Lambert à Woluwe-Saint-Lambert (12^e s.)
- l'église Saint-Clément à Watermael (12^e s.)
- la chapelle Sainte-Anne à Auderghem (12^e s.).

Le style romano-ogival, datant du début du 13^e siècle, est représenté par :

- le chœur et le transept de l'église Notre-Dame de la Chapelle (1220)
- le chevet de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule (1225).

4. La ville constituée (13^e s. - 14^e s.)

a. La première enceinte (c. 1200-1230)

La construction d'une enceinte fut rendue nécessaire par le développement de la ville. Le château fort du Coudenberg ne suffisait plus à protéger la cité en pleine croissance. Des points d'animation densément peuplés avaient fait leur apparition près du portus, autour du marché (future Grand-Place) attesté dès la seconde moitié du 12^e siècle ou dans les environs immédiats de l'église Saint-Michel.

Un vaste mur d'enceinte, à l'origine peut-être un simple talus de terre surmonté d'une palissade et protégé par un fossé profond, fut construit au début du 13^e s. (la datation reste discutée). Au départ, seules les portes étaient en pierre, mais progressivement ce système défensif primitif se perfectionna par l'utilisation de grès lédiens. L'enceinte avait un tracé ovale étiré selon un axe nord-ouest /sud-est, avec une excroissance autour du château du Coudenberg ; elle était en majeure partie située sur la rive droite de la Senne. Son périmètre dépassait les 4 km. Au 13^e s. et au début du 14^e siècle, de petits remparts, à l'ouest, et des hamèdes (talus de terre renforcés de palissades et bordés d'un fossé), au nord, à l'est, au sud et au sud-ouest, complétèrent le système défensif.

Une vingtaine de tours et sept portes fortifiées punctuaient l'enceinte :

- Porte Sainte-Gudule : vers Louvain et Cologne
- Porte de Coudenberg : vers Namur
- Steenpoort : vers Saint-Gilles, Uccle, Forest
- Porte Saint-Jacques: vers Anderlecht, Mons et la France
- Porte Sainte-Catherine: vers Alost et la Flandre
- Porte Noire: vers Laeken
- Warmoespoort : vers le marais aux herbes potagères et Malines.

Vestiges encore facilement visibles (quatre tours restaurées) :

- la Tour Noire (place Sainte-Catherine)
- la Tour de Villers avec un tronçon de muraille (rue de Villers-rue des Alexiens)
- la Tour du Pléban (dans le jardin du presbytère du doyen de la cathédrale- rue du Bois Sauvage)
- la Tour dite Anneessens (le héros des libertés communales y aurait été enfermé avant sa décapitation en 1719) au boulevard de l'Empereur

A l'intérieur de cette enceinte, les trois principaux points d'animation de la ville (le portus et le marché - l'église Saint-Michel - le Coudenberg) sont reliés par des voies de communication qui existent dès le 12^{ème} siècle :

- la voie marchande ou Steenweg qui reliait la porte Ste Gudule à la porte Sainte-Catherine
- la voie ducale menant de la ville basse au château du Coudenberg (rues de la Madeleine, Montagne de la Cour)
- la voie populaire reliant le quartier de la chapelle à la Grand-Place (rues de l'Escalier, de la Violette, des Chapeliers) et passant par le « Marché haut » (place Vieille Halle aux blés)
- la voie agricole, ancien chemin d'époque romaine allant de la Steenpoort au Treurenberg.

b. La Charte de 1229

La première charte ou "keure" bruxelloise date du 10 juin 1229. Elle fut octroyée par Henri Ier le Guerroyeur (1190 - 1235). Ce document fixait les peines pour les crimes et délits, interdisait d'appliquer la justice personnelle; assurait l'inviolabilité du domicile privé, sauvegardait les personnes et leurs propriétés.

c. Organisation politique et administrative de la ville

La population bruxelloise comprend deux classes sociales:

- 1) le patriciat (sorte de noblesse urbaine)
- 2) la plèbe (artisans, ouvriers, commerçants constituant un prolétariat urbain).

Les patriciens sont des « bourgeois aristocratiques », des marchands enrichis par l'industrie drapière qui se développe au 12^e siècle. Ils ont créé une association puissante, la gilde, qui exerce une véritable dictature économique sur la masse des salariés constituant la plèbe. La gilde fixe les salaires, effectue les achats de laine, possède le monopole industriel et commercial du commerce en gros. Composée uniquement de membres des lignages, elle détient entre ses mains les destinées de la ville et des habitants. Au pouvoir économique les patriciens ajoutent un pouvoir politique évident; en effet ils sont groupés en lignages (sortes de familles d'élection) et seuls les lignages accèdent à l'échevinat.

A Bruxelles il y a sept lignages (Sleeus, t' Serhuyghs ou t' Serhuyghskints, Steenweghs, Coudenbergh, t' Serroelofs, Sweerts, Roodenbeke). L'orthographe des noms provient de la dernière liste officielle pour le vote de l'échevinage de 1794.

La Ville possède un collège d'échevins à la fois administrateurs et juges chargés d'appliquer les peines édictées par la charte. Ces échevins au nombre de sept sont des patriciens. Ils sont nommés par le duc à raison d'un par lignage et à titre viager. Les patriciens cumulent donc les pouvoirs politique, économique et judiciaire.

A partir de 1229, la keure (charte) mentionne deux collèges à qui sont confiées les rênes de l'agglomération:

- 1) sept échevins
- 2) treize jurés.

Ces derniers qu'il importe de ne pas confondre avec les jurés des métiers (chefs corporatifs) disparaissent après 1270 et leur autorité est exercée à ce moment par un échevinage émancipé du duc. En 1235, le duc rend les charges échevinales renouvelables annuellement remplaçant donc le mandat viager.

Le régime politique bruxellois jusqu'en 1376 est un régime strictement lignager. Seuls les membres des sept lignages présentent les candidats à l'approbation du duc et aux fonctions publiques. Les anciens mandataires font partie à titre viager d'un conseil consultatif à partir de 1235. Mais les effets de la réforme de 1235 sont cependant fortement atténués du fait que les échevins arrivés au terme de leur mandat annuel choisissent leurs successeurs avant de les proposer au duc, établissant ainsi un système de roulement. On voit ainsi toujours les mêmes hommes occuper à période fixe les emplois publics. En 1376, les corporations professionnelles qui se sont organisées au cours des décennies précédentes obtiennent une maigre ouverture démocratique après maintes révoltes réprimées dans le sang: un conseil des jurés de métiers est instauré et doit être consulté par les échevins pour les affaires importantes.

Le premier sceau de Bruxelles date des environs de 1200, il représente saint Michel nimbé, vu de face, les ailes ouvertes, le corps revêtu d'une longue tunique. L'archange tient un bâton de messenger dans la main gauche levée. La main droite tient un globe. Le sceau porte l'inscription *Ingesigele der porters van Brusle*. Il a environ 7,5 cm de diamètre.

Jusqu'au début du 14^e s., l'administration de la ville n'exige pas de nombreux locaux, aussi les échevins se réunissent-ils à la halle aux draps, chez l'un d'eux, puis à l'église Saint-Nicolas, enfin en 1301 au steen « De Meerte », acheté par le Magistrat. Le bâtiment se trouvait à l'emplacement actuel de la tourelle à l'horloge de l'Hôtel de Ville. En 1327, devant les besoins croissants de l'administration les échevins achetèrent un bâtiment voisin « De Wilden Ever» (le Sanglier Sauvage).

d. Industrie/commerce: la draperie

La ville se développe grâce à la prospérité de son industrie et surtout à celle de son industrie drapière qui atteint son apogée au 14^e s. Quelques noms de rues (des Foulons, des Teinturiers, aux Laines) rappellent ce passé. La gilde drapière, administrée par 8 membres appartenant aux lignages, est initialement composée uniquement de patriciens. A partir de 1306, elle accueille tout bourgeois qui renonce à exercer un métier et verse le droit d'entrée très élevé. Elle se réserve le monopole du commerce de la laine (du pays, d'Angleterre, d'Espagne). Elle possède également celui de la fabrication et de la vente des draps. Elle emploie une main d'œuvre considérable, travaillant à domicile. Elle contrôle minutieusement les matières premières et les phases du travail pour maintenir la qualité de la marchandise.

A Bruxelles comme dans les autres villes du Moyen Age, les artisans d'une même profession sont groupés dans un même endroit (rue, quartier) généralement favorable à l'exercice de leur métier (poissonniers, foulons, teinturiers à proximité de la Senne; tisserands: quartier de la Chapelle; bouchers: près de la halle à la viande; travailleurs du fer et des métaux précieux: quartier place Saint-Jean).

La cité possède quatre halles:

- halle au pain: à l'emplacement de la Maison du Roi
- halle aux draps: derrière la précédente
- halle à la viande : rue du Marché aux Herbes
- halle aux blés: place Vieille Halle aux Blés.

En 1353, une nouvelle et luxueuse halle aux draps, avec une toiture en partie vitrée (toit shed), est construite par la Ville rue de l'Amigo, signe de l'industrie drapière florissante à cette époque. Elle sera détruite lors du bombardement français de 1695.

e. Nouvelles fondations religieuses (hospices, couvents, églises)

Au 13^e siècle, plusieurs institutions pieuses voient le jour à Bruxelles, comme l'hospice Terarken, sur le flanc du Coudenberg, créé en 1218 par une initiative privée pour accueillir des filles pauvres et débiles, ou l'hospice Saint-Laurent destiné à accueillir les pèlerins pauvres et malades.

Sur le plan religieux, le siècle est marqué par le mouvement des ordres mendiants qui sort les moines des abbayes pour les confronter à la réalité sociale. Avant eux, seuls les moines faisaient vœu de pauvreté,

non le monastère ou la communauté. Saint François d'Assise dénonce l'enrichissement de l'Eglise et promeut l'idée d'un ordre mendiant, vivant dans la pauvreté comme le Christ. Les Franciscains (Frères Mineurs) forment le premier ordre mendiant - avec sa version féminine des Clarisses- le deuxième étant celui des Dominicains, le troisième celui des Carmes, le dernier celui des Augustins. Tous sont créés entre 1223 et 1256. L'ordre mendiant des Frères Mineurs, qui prendra au 16^e siècle le nom de Récollets, s'établit à Bruxelles dès 1227. Ils érigent un couvent à hauteur de la Bourse actuelle. Les Carmes s'installent peu après à Bruxelles. Des laïcs issus des tisserands se regroupent en communautés et adoptent le règle franciscaine. On les appelle Frères Bogards ou Bégards.

Le 13^e siècle est également marqué par les fondations religieuses féminines. Les Béguines établissent vers 1250, dans une vaste prairie entrecoupée de fossés, le béguinage de Notre-Dame à la Vigne. Leur oratoire est une modeste chapelle qui sera remplacée plus tard par une église. Celle-ci, pillée par les Calvinistes en 1579, momentanément occupée par les réformés sera vendue et démolie en 1584. (Ce ne sera qu'au milieu du 17^e siècle que s'élèvera l'église Saint-Jean-Baptiste, peut-être selon les plans de l'architecte Luc Fayd'herbe).

Les Dames Blanches de Jéricho s'installent à l'emplacement de l'actuelle rue Antoine Dansaert. Leur communauté sera expulsée pour inconduite en 1456 et remplacée par les religieuses de Saint-Augustin. Dans la franchise bruxelloise, retenons les couvents féminins de Val Duchesse et de La Cambre (moniales cisterciennes).

Au 14^e s., l'édification de nouvelles églises témoigne de l'accroissement de la population de la ville, estimée à près de 30.000 habitants. Aucune nouvelle paroisse n'est cependant constituée, l'église-mère Saints-Michel-et-Gudule veille avec rigueur à la sauvegarde de son monopole pour ce qui est des sacrements. Tout le clergé bruxellois dépend du chapitre de Sainte-Gudule, qui a sur lui le pouvoir de juridiction et de discipline.

Les nouvelles églises :

- L'église Sainte-Catherine (rue Sainte-Catherine) : la nouvelle église remplace une chapelle mentionnée dès le 12^e s. Elle est édifée en style gothique au cours des 14^e s. - 15^e s., puis complètement transformée en baroque au 17^e s. Elle sera démolie en 1893. Seule la tour du 17^e s. subsiste, à côté de la nouvelle église du 19^e siècle bâtie par Poelaert.

- L'église Notre-Dame au Sablon : en 1304, le Serment des arbalétriers érige une simple chapelle sur son terrain d'exercices, un terrain cédé par l'hôpital Saint-Jean qui y avait installé son cimetière. Au milieu du 14^e siècle, les arbalétriers installent dans leur oratoire une statuette miraculeuse de la Vierge (voir légende de l'Ommegang), Notre-Dame à la Branche, et se placent sous son patronage. La Vierge miraculeuse attire les pèlerins. Une église plus vaste sera construite au 15^e s. par les soins des arbalétriers. Les autres serments de la ville (arquebusiers, escrimeurs, archers) y ont aussi leur chapelle. L'édifice est un pur joyau de style ogival tertiaire.

Les espaces vides disparaissent dans le territoire délimité par la première enceinte. Près de certaines portes (quartier de la Chapelle, le Béguinage), des faubourgs se développent. Aucune installation de communauté religieuse n'est à signaler au cours du 14^e s., seules quelques associations pieuses - notamment les Alexiens, spécialement chargés de l'enterrement religieux des pauvres - sont acceptés par le chapitre, le duc et les échevins.

f. Vestiges gothiques : le style gothique à Bruxelles

*Gothique primaire

- chœur de la cathédrale Saints-Michel-et-Gudule (1273-1280)
- chœur de l'église de Laeken (2e moitié du 13^e s.)

*Gothique secondaire

- collatéral droit de la cathédrale et une partie de la nef centrale (14^e s.)

*Gothique tertiaire (correspond à la période bourguignonne)

- Hôtel de Ville (15^e s., voir infra)

- église Saints-Pierre-et-Guidon à Anderlecht (chœur 1470)

- cathédrale St-Michel (1400-1520) : tour, collatéral gauche, porche, transept sud, partie supérieure de la nef centrale et du transept, chapelle du Saint-Sacrement (1534-1539), chapelle de la Vierge (1649-1653)

- église Notre-Dame de la Chapelle : nef et tour (1421>)

- église Notre-Dame du Sablon (chœur, 1435).

g. Conflits sociaux et pouvoir local

Le 14^e s. est appelé la « période démocratique» car au cours de ce siècle les gens des métiers et l'ensemble de la plèbe essaient d'arracher par la force et obtiennent parfois une part dans l'administration de leur ville réservée jusqu'alors aux seuls patriciens.

Tentatives de démocratisation

- 1303 : victoire éphémère des plébiens qui participent à l'administration de la ville par l'intermédiaire d'un conseil de jurés représentant la plèbe.

1306 : restauration de l'administration patricienne après la défaite des gens de métiers dans les plaines de Vilvorde (représailles sanglantes).

1360 : nouvelle révolte des gens de métiers (tisserands, foulons, bouchers); massacre impitoyable de ceux-ci; l'administration reste entre les mains des patriciens.

En 1375, les conditions de désignation des futurs échevins sont fixées comme suit: vote annuel pour la présentation au duc de trois candidats par lignage à l'échevinage au sein desquels le prince désigne l'échevin de son choix. Le changement de charge se fait à la Saint-Jean-Baptiste (le 24 juin). En 1376, le conseil consultatif des jurés est créé.

Le pouvoir législatif des échevins est reconnu en 1291 par le duc qui garantit les « commandements » qu'ils font avec l'amman (< *ambt-man*, fonctionnaire), le représentant du duc à qui incombe la publication des ordonnances. Ils légifèrent dans les domaines du droit privé, du droit pénal et de la procédure. Ils édictent aussi des ordonnances relatives à l'administration, à la police et à l'économie de la cité. Le duc légifère aussi, spécialement en ce qui concerne le mode de gouvernement.

Le pouvoir administratif des échevins s'étend sur leurs attributions qui ne cessent de se multiplier. Des fonctionnaires responsables vont être nommés pour les épauler : les maîtres de la Chaussée prennent en charge tous les problèmes liés à la voirie ; deux receveurs perçoivent les recettes, gèrent la dépense des fonds récoltés et nomment tout le personnel communal, assistés par un changeur-banquier et un clerc, chargé de toute la comptabilité de la Ville.

Le pouvoir judiciaire des échevins ne peut s'exercer que sous la présidence de l'amman, faisant fonction de justicier ducal. Celui-ci n'est pas juge mais chargé de l'instruction - qui doit être terminée dans les quatorze jours qui suivent l'arrestation du prévenu - et de l'exécution des peines. Les parties en désaccord s'expliquent en personnes ou ont recours aux services des « gens de langue » (*taelliden* = des avocats). La compétence des échevins ne s'étend pas ~ au clergé urbain dépendant du chapitre de Sainte-Gudule, ni, en matière pénale, aux nobles dépendant de la Curia ducis. Certaines affaires de mœurs ainsi que la sorcellerie ou l'hérésie relèvent de l'évêché de Cambrai. Le tribunal de la gilde tranche les litiges relatifs à l'industrie n drapière (octroi ducal de 1326). La cour féodale de Brabant tranche ceux qui concernent les fiefs en terre brabançonne. Les peines les plus courantes à l'époque sont l'amende pécuniaire et le pèlerinage.

h. Une grande figure bruxelloise: Everard T' Serclaes (c. 1325-1388)

Le comte de Flandre Louis de Male refuse d'accepter la part faite à son épouse, Marguerite de Brabant, dans l'héritage de son père le duc Jean III (mort en décembre 1355). Il envahit le duché de Brabant et défait les Brabançons à Scheut en 1356. Les troupes de Louis de Male occupent Bruxelles et d'autres villes brabançonnnes. Bruxelles est libérée par Everard T' Serclaes en octobre 1356. La mort tragique d'Everard T' Serclaes est restée gravée dans la mémoire collective. Armé chevalier, cet homme fut plusieurs fois échevin de la ville. Les faits qui entourent sa mort remontent à l'année 1388 : les échevins de Bruxelles s'opposent alors à la cession par Jeanne de Brabant à Sweder d'Abcoude, seigneur de Gaesbeek, de terres situées à proximité de la ville. Le seigneur de Gaesbeek nourrit des projets de vengeance. Ses émissaires tendent un piège à T' Serclaes sur la route de Lennick à Bruxelles. Ils le capturent, lui tranchent la langue et un pied. L'échevin décède quelques jours plus tard le 31 mars. Les Bruxellois vengent cet assassinat en détruisant le château de Gaesbeek avec l'aide des hommes d'armes de Jeanne de Brabant.

Deux monuments commémorent l'échevin bruxellois:

1) un cul de lampe historié (19^e s) à la façade de l'Hôtel de Ville à gauche de l'Escalier des Lions représente le meurtre de T' Serclaes

2) un monument commémoratif (œuvre de Julien Dillens, 1898) placé sous la maison de l'Etoile, rue Charles Buls.

Un premier bas-relief présente la reprise de Bruxelles par T' Serclaes en 1356, accompagné de la sentence « *Met hand en tand voor stad en land* ». Le deuxième présente l'entrée de Jeanne et de Wenceslas après la libération de la ville et mentionne le cri de guerre des ducs de Brabant: « *Le Brabant au riche duc* ». Le troisième illustre la destruction du château de Gaesbeek par les Bruxellois. Au bas du monument, en gisant, T' Serclaes mutilé est salué comme le libérateur : " *Everhardo T' Serclaes liberatori patriae*".

Une tradition sans doute née entre les deux guerres mondiales veut qu'en frottant le bras du gisant un vœux émis à ce moment se réalisera !

i. L'affaire du Saint-Sacrement du miracle ou des hosties volées

En octobre 1369, un ciboire contenant des hosties est volé à la chapelle Sainte-Catherine. En avril 1370, une juive convertie confesse à un prêtre de l'église de la Chapelle que ce vol a été commis pour le juif Jonathas qu'on a retrouvé mort dans son jardin à Enghien. Pour le venger, ses amis juifs ont transpercé les hosties à l'aide d'un couteau le Vendredi Saint. Les hosties ont saigné. Elles ont été remises à la pénitente pour qu'elle aille cacher ces hosties à Cologne, mais elle s'empresse de les confier au curé de la Chapelle. Le chapelain de Sainte-Gudule est mis au courant et l'affaire est portée à la connaissance du duc Wenceslas, puis jugée. Six familles juives sont brûlées vives, leurs biens saisis. Tous les autres juifs sont bannis à jamais du Brabant. A la même époque un pogrom a lieu à Louvain.

En 1402, l'évêque de Cambrai décide que toutes les hosties seront remises à la collégiale. Cette translation initie un culte et une procession dite du « Saint Sacrement du Miracle », qui deviendra la plus importante de la cité après avoir été remise à l'honneur, en 1530, par la régente Marguerite d'Autriche pour conjurer une épidémie de "suette anglaise".

Suite à la Contre-Réforme, la procession du St Sacrement du Miracle éclipsera la procession du Sablon, l'Ommegang. Le cortège mi-religieux mi-profane de l'Ommegang sera lui-même intégré aux festivités du St Sacrement du Miracle à partir de 1695. Les jubilés du Miracle - de « l'affaire » en 1370 et de l'instauration de la procession en 1530 - seront commémorés avec faste jusqu'au 19^e siècle. Son culte dans la collégiale Saints Michel et Gudule s'illustre par des vitraux, des tapisseries et des tableaux qui évoquent cette affaire douteuse du 14^{ème} siècle. Dans l'hebdomadaire Knack, Johan Struye a écrit à ce propos en 1982 : « L'église principale de Bruxelles est probablement le plus grand monument chrétien d'antisémitisme appliqué... ».

Une plaque de bronze apposée sur le mur nord de l'ancienne chapelle du St Sacrement de Miracle (aujourd'hui Trésor) avait pourtant été inaugurée par le cardinal Suenens le 17 novembre 1977. Son texte, il est vrai, ne brille pas, loin s'en faut, par sa clarté : " *En 1370 la communauté juive de Bruxelles a été accusée de profanation du Saint-Sacrement et punie pour ce motif. Le vendredi saint 1370 à la Synagogue des juifs auraient transpercé de poignards des hosties dérobées dans une chapelle. Du sang aurait coulé de ces hosties. En 1968, dans l'esprit du deuxième concile du Vatican, les autorités diocésaines de l'archevêché de Malines-Bruxelles, après avoir pris connaissance des recherches historiques sur le sujet, ont attiré l'attention sur le caractère tendancieux des accusations et sur la présentation légendaire du "miracle".*

j. Le gentilé "kiekenfretters"

Le sobriquet des Bruxellois « kiekenfretters » (mangeurs de poulets) est dû non pas au siège de Gaesbeek par les Bruxellois après le meurtre de T' Serclaes, mais bien à la défaite de Wenceslas de Luxembourg à Basweiler, sur le Rhin, en 1371, devant des princes rhénans ; les Brabançons avaient amené dans leurs bagages plus de poulets que de munitions...

k. La deuxième enceinte

L'insuffisance défensive de la première enceinte est démontrée par la bataille livrée aux flamands du comte Louis de Maele dans la plaine de Scheut par les Brabançons (1356) et la délivrance de Bruxelles par T' Serclaes qui franchit la Warmoespoort sans grand problème. L'édification d'une deuxième enceinte est décidée pour mettre les zones habitées à l'abri des projectiles de l'artillerie. Les murs sont faits de briques recouvertes de pierres de carrière des environs de la cité. L'enceinte est doublée d'un fossé, rempli d'eau dans la partie ouest. L'enceinte avait une fonction militaire évidente mais aussi une fonction fiscale: des droits étaient perçus aux portes de la ville. Sa présence, en tant que limite potentielle, conditionnait plus tard la forme de l'expansion dans la ville intra-muros et à l'extérieur par les portes, le long des chaussées. Si les autorités bruxelloises étendaient leurs prérogatives au-delà de leur enceinte et de leurs fortifications extérieures, celles-ci n'en constituaient pas moins une césure physique.

Période de construction: 1357 - 1379

Tracé: nos boulevards dits de la Petite Ceinture (le polygone bruxellois) en gardent le souvenir.

Développement: 8 km - englobe 450 ha.

74 tours : la plupart semi-circulaires.

Grosse Tour (hauteur église des Carmes, avenue de la Toison d'or actuelle) et Tour Bleue (face à la rue Guimard) = tours de guet situées dans la partie la plus haute de Bruxelles.

7 portes: de Hal (la seule qui subsiste), d'Anderlecht, de Flandre, de Laeken (= d'Anvers), de Cologne (= de Schaerbeek), de Louvain, de Namur.

Démolition : les portes entre 1782 et 1808, la muraille depuis 1810 et achevée en 1833.

Vestiges : la porte de Hal ; elle fut totalement remaniée lors de sa restauration par Henri Beyaert à la fin du 19^e siècle.

5) TABLEAU CHRONOLOGIQUE des SOUVERAINS de BRUXELLES et du BRABANT (suivant Souverains des Pays d'En-Bas, tableau dynastique des origines à nos jours par Pierre Houart, éditions Toison d'Or, Bruxelles,1977)

Ducs de Lothier ou de Basse-Lotharingie

977-1001 Charles de France duc de Basse-Lotharingie

1001-1005 Otton (en 1001 Otton devient comte d'Uccle ou de Bruxelles)

Comtes de Louvain et de Bruxelles

1005-1015 Lambert Ier de Louvain (994 ? mariage de Lambert et de Gerberge. fille de Charles de France et comtesse de Bruxelles (?) (inhumés à Nivelles)

1015-1038 Henri Ier le Vieux (en 1015 Henri, fils des précédents hérite du comté de Bruxelles) (inhumé à Nivelles)

1038-1041 Otton († avant le 3 juin 1041)

1041-1063 Lambert II dit Baldéric (inhumé à Nivelles)

1063-1079 Henri II (inhumé à Nivelles)

1079-1095 Henri III le Jeune (inhumé à Nivelles)

1095-1106 Godefroid Ier le Barbu

Landgraves de Brabant, comtes de Louvain et Bruxelles

1106-1139 Godefroid Ier le Barbu devient duc de Basse-Lotharingie ce qui lui fait acquérir le marquisat d'Anvers (inhumé à Affligem)

1139-1142 Godefroid II le Jeune, duc de Basse-Lotharingie (inhumé à Louvain)

1142-1190 Godefroid III le Valeureux, duc de Basse-Lotharingie (inhumé à Louvain)

Ducs de Brabant et de Lothier

1190-1235 Henri Ier le Guerroyeur (inhumé à Louvain) Il sera le dernier à porter le titre de duc de Basse-Lotharingie et le premier à utiliser celui de duc de Brabant qu'il avait reçu et que porteront tous ses successeurs.

1235-1248 Henri II le Magnanime (inhumé à Villers-la-Ville)

1248-1261 Henri III le Miséricordieux (inhumé à Louvain)

1261-1267 Henri IV

Ducs de Brabant, de Lothier et de Limbourg

1267-1294 Jean Ier le Victorieux (devient aussi duc de Limbourg en 1283/1288) (inhumé à Bruxelles dans l'église des Frères Mineurs -Bourse)

1294-1312 Jean II le Pacifique (inhumé à Bruxelles- collégiale St Michel) accorde la Charte de Cortenberg en 1312

1312-1355 Jean III le Triomphant (inhumé à Villers-la-Ville) accorde les chartes romanes en 1314

1355-1406 Jeanne de Brabant (seconde fille de Jean III), duchesse de Brabant et épouse de Wenceslas de Luxembourg qui devra accepter la charte appelée Joyeuse Entrée (1356)

Maison de Bourgogne

1406-1415 Antoine de Bourgogne, devenu régent en 1404 (inhumé à Tervuren)